



Communiqué de presse CPS n°160524



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement du programme de stage « MABOKO » à la Cour pénale spéciale (CPS)

La Cour pénale spéciale (CPS) a l'honneur d'annoncer au grand public, le lancement de son programme de stage « MABOKO », offrant une opportunité aux jeunes francophones du monde entier spécialisés en droit international pénal, droit de l'homme, droit international humanitaire ou dans d'autres domaines (linguistique, logistique, technologie de l'information, ...), de se familiariser avec la justice pénale internationale. Le programme vise à fournir une première expérience pratique et enrichissante dans un environnement juridique dynamique et stimulant.

Les stagiaires sélectionnés auront l'occasion de travailler aux côtés de professionnels de haut niveau spécialisés dans le fonctionnement des juridictions internationales et dotés d'une solide expérience professionnelle. Ils contribueront non seulement à tous les stades de la procédure, à la rédaction d'avis juridiques, à la recherche sur des questions de droit international humanitaire et de droit pénal mais aussi au bon fonctionnement des différentes unités qui constituent le greffe, dans les domaines suivants : Administration, Gestion de l'information, Sécurité, Soutien et protection des victimes et témoins, Aide légale aux victimes et la défense et à l'Information et communication.

Les candidats intéressés par ce programme de stage sont invités à soumettre dès à présent leur candidature à partir du formulaire disponible sur le site web (<https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.cpsrca.cf%2Fdocuments%2Fformulaire-de-demande-de-stage.docx&wdOrigin=BROWSELINK>). Pour plus d'informations sur les critères d'admissibilité et le processus de candidature, veuillez consulter le site web de la Cour pénale spéciale (<https://www.cpsrca.cf/bibliotheque/stage-cps//56/>).

Bangui, le 16.05.2024

**L'Unité d'information et de communication de la CPS**

*La Cour pénale spéciale (CPS) est une cour hybride au sein du système judiciaire centrafricain et créée par la loi organique n°15.003 du 3 juin 2015. Elle a pour mandat d'enquêter et de poursuivre les crimes de droit international commis en République Centrafricaine depuis 2003. Elle est située rue Martin Luther King à Bangui, en République Centrafricaine.*